

COMMUNIQUÉ

## COVID : enfin une recommandation pour l'ambulatoire !

La prise en charge du COVID en ambulatoire vient de faire l'objet d'un Avis du Haut Conseil de Santé Publique (HCSP), élaboré par un groupe de travail piloté par un professeur de médecine générale : **Avis relatif à la prise en charge à domicile ou en structure de soins des cas de Covid-19 suspectés ou confirmés.**<sup>1</sup>

Le Collège de la Médecine Générale, qui a participé à ce groupe de travail, invite tous les médecins généralistes à en prendre connaissance. Ils y trouveront un état actuel des données de la science pour guider leurs pratiques dans les différents axes de la prise en charge ambulatoire.

Ainsi il apparait que :

- La plupart des cas, sans gravité, peuvent être pris en charge en ambulatoire.
- L'existence de solutions numériques permettant une téléconsultation ne doit pas faire différer l'examen clinique du patient lorsque le médecin l'estime nécessaire.
- Cet examen peut permettre de mieux identifier les signes d'alerte en faveur d'une possible aggravation d'évolution très rapide, en particulier par la mesure de la saturation en oxygène < 95% en air ambiant (en l'absence d'affection respiratoire chronique hypoxémiante).
- A ce jour, aucun examen biologique complémentaire n'est recommandé de manière systématique dans le cadre du COVID-19.
- Il n'y a pas d'indication actuelle à réaliser un scanner thoracique à des fins de dépistage de COVID-19 chez des patients non symptomatiques ou pauci symptomatiques.
- Aucun traitement à effet antiviral attendu n'est actuellement recommandé en ambulatoire en dehors d'essais cliniques.
- Une antibiothérapie probabiliste n'est indiquée qu'en cas de pneumopathie.

**Le Collège de la Médecine Générale déplore cependant la sortie tardive de cet avis, et souhaite que la Médecine Générale soit impliquée dès maintenant dans les recommandations sur la sortie de confinement.**

Paris, le 17 avril 2020  
Contact presse  
President(@)lecmg.fr

<sup>1</sup> <https://lecmg.fr/wp-content/uploads/2020/04/avisHCSP-8avril-2020.pdf>